

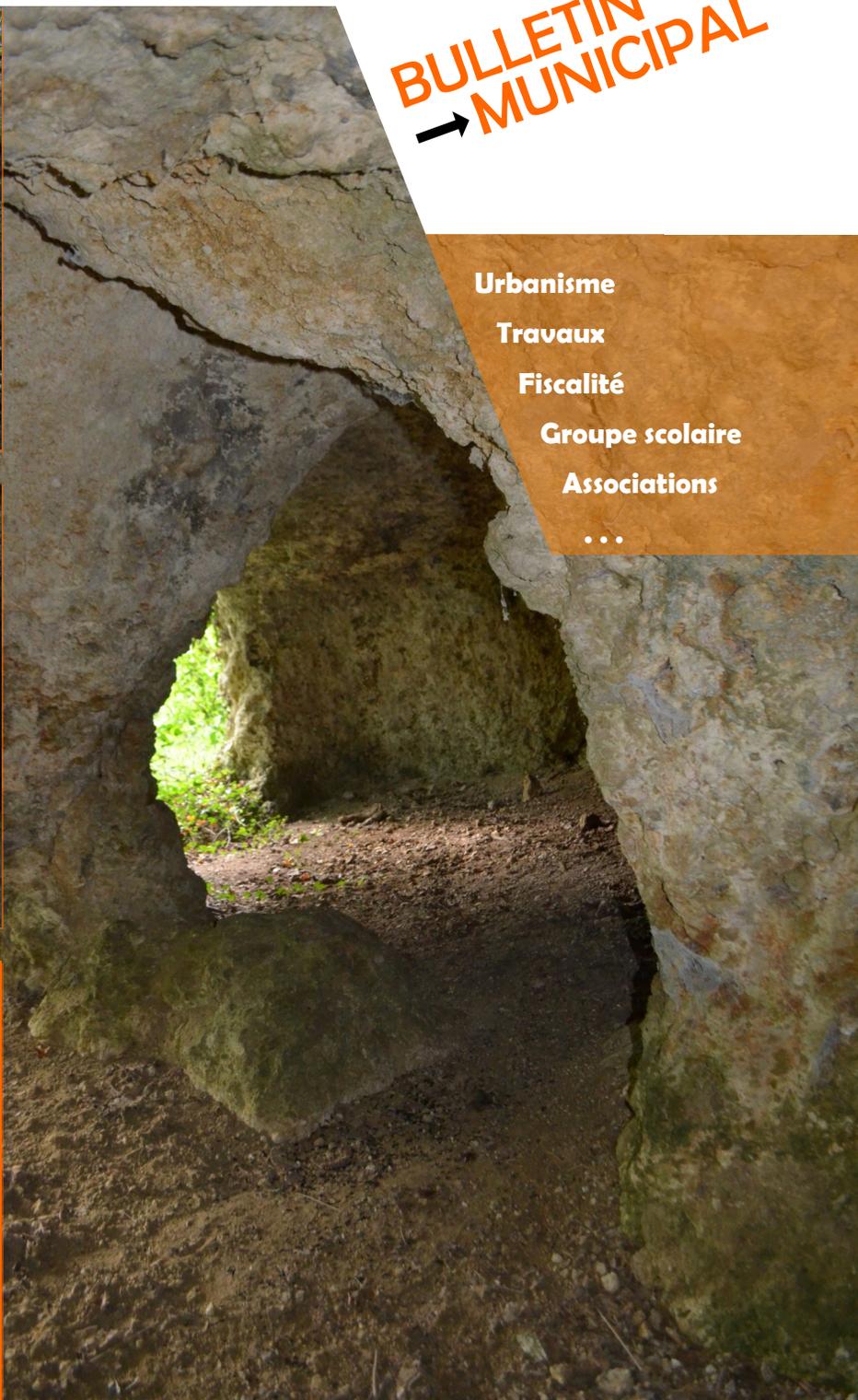


Castelnau d'Auzan Labarrère

**BULLETIN
MUNICIPAL**



Patrimoine naturel de la Commune: Troglodytes



Urbanisme

Travaux

Fiscalité

Groupe scolaire

Associations

...

invitation
vœux
2019

**TRADITIONNELLE
CÉRÉMONIE
DES VŒUX**

**MARDI 22 JANVIER
à 18h45**

*Salle polyvalente
de Castelnau*

MOT DU MAIRE

Auzanaises Labarréroises, Auzanais Labarrérois

2019 vient d'éclorre, je vous souhaite une bonne et heureuse année nouvelle.

Mes premières pensées vont en direction de tous ceux qui souffrent, fragilisés, vulnérables, en mal de santé, ou ayant perdu un être cher.

Nous vivons une période particulièrement difficile et tendue.

Les différences s'accroissent, et les réponses apportées sont loin de satisfaire les maux profonds que connaît notre société.

Des décennies de problèmes reportés, une méconnaissance ou un détachement des réalités profondes, des maladroites accumulées dernièrement, et c'est l'implosion sociétale que l'on connaît.

Les français dans leur ensemble comprennent le sens des impôts si ceux-ci sont raisonnés, et surtout, s'ils servent à financer des causes justes.

Mais déjà, pour arriver à un commencement de compréhens-

sion, faut-il que l'Etat lui-même montre l'exemple avant de l'imposer aux autres.

Quand je parle de l'Etat, j'entends avec lui la plupart des collectivités territoriales, que sont les Communes, les Communautés de Communes, les Syndicats de Communes, les Départements et les Régions.

Le train de vie de l'Etat au sens large, coûte très cher aux contribuables, et les économies structurelles commencent là.

Une société comme la nôtre n'a plus le choix, elle doit évoluer en se réformant au risque de connaître de plus grosses désillusions.

Mais encore faut-il ne pas se tromper de cible ou de direction dès le départ, avec le risque que le remède soit pire que le mal.

Espérons que la sagesse et la vision de nos dirigeants nous ouvrent pour l'avenir, une voie plus radieuse.

Dans notre ruralité, nous sommes encore relativement préservés de certains troubles que connaissent des millions de concitoyens au quotidien. Sachons préserver ensemble une certaine qualité de vie.

Notre équipe municipale est en réflexion continue, afin d'accompagner au mieux, et à tous les niveaux, ce délicat cheminement.

Mesdames Messieurs, nous vous attendons le mardi 22 janvier 2019 à 18h45, à la salle polyvalente de Castelnau d'Auzan pour la traditionnelle cérémonie des vœux communaux.

Je vous exposerai des réalisations 2018, mais surtout j'évoquerai des projets importants pour 2019.

P. BEYRIES

MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

L'année 2018 se termine dans un climat tendu, espérons que la raison de tous l'emportera sur la violence de la situation. Nous vivons un monde difficile où l'avenir n'est plus, comme il y a quelques décennies, radieux et plein d'espoir pour tous, mais une succession de restrictions et une diminution des ressources d'énergie fossile. Il faut souhaiter que les besoins indispensables à nos foyers puissent être disponibles pour tous et que les restrictions ne touchent pas les plus faibles d'entre nous. Notre

ruralité souffre de plus en plus de l'éloignement des services publics pourtant ceux-ci sont indispensables au maintien de la population de nos campagnes. Notre solidarité naturelle pourra compenser quelques manques, mais elle ne pourra pas tout régler.

Les projets souhaités avec la création de la commune nouvelle commencent à voir le jour, les rues de Labarrère ont été rénovées. Merci aux entrepreneurs et aux villageois qui ont subi les conséquences des travaux avec

patience.

Début d'année 2019, les toilettes publiques vont être construites, nous venons d'avoir les dernières autorisations pour commencer les travaux. Elles seront situées à côté de la salle des fêtes sur un terrain que Monsieur de Bengy et sa famille nous ont cédé. Merci à eux d'avoir toujours facilité les projets communaux.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente année 2019.

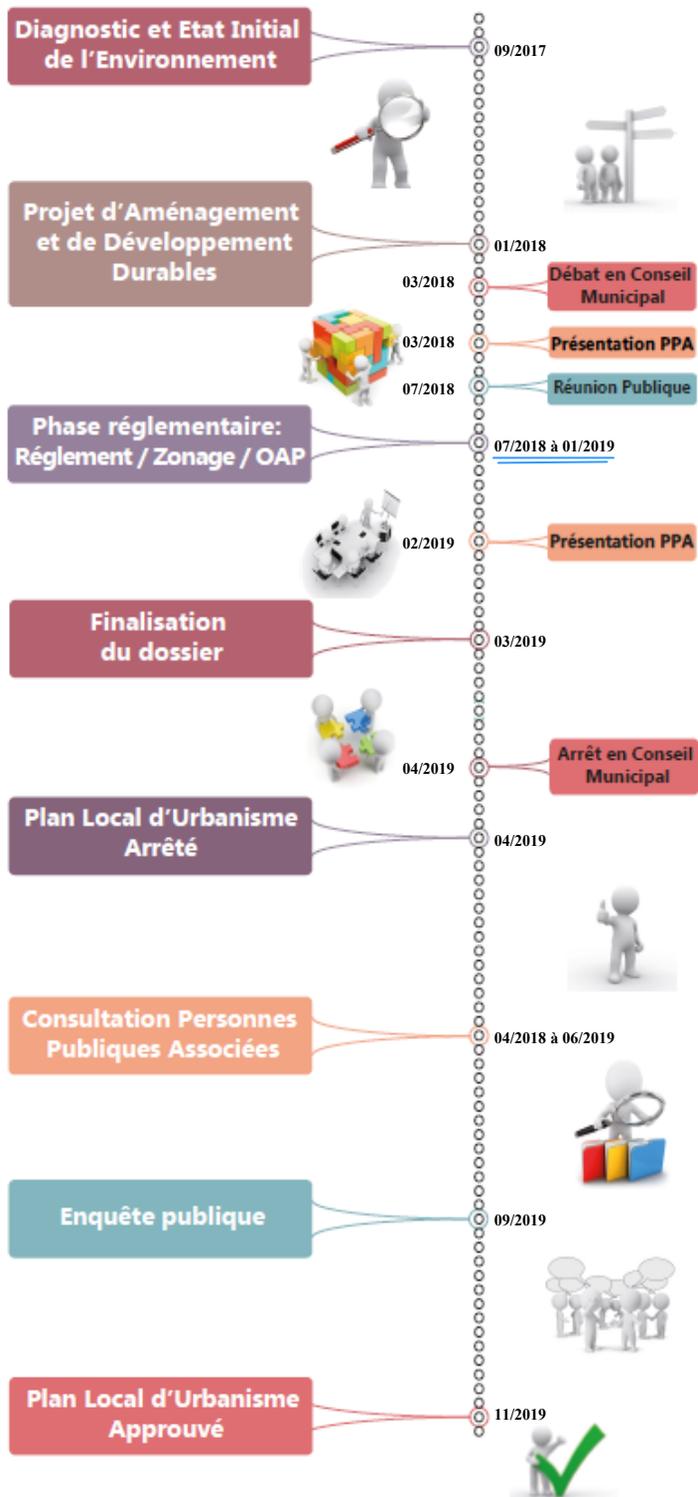
Patrick BATMALE

Un document qui vous concerne

Qu'est-ce que le PLU ?

Il s'agit d'un document de planification permettant d'organiser l'évolution de l'urbanisation de la commune en fonction du projet de territoire. Il prend en compte les problématiques environnementales, sociales, économiques dans une politique d'urbanisation cohérente. Le PLU est un document de référence pour la délivrance de toutes les autorisations d'urbanisme.

Calendrier: où en sommes nous ?



Qu'y trouve-t-on ?

Le PLU comporte plusieurs documents :

1. Le rapport de présentation qui explique les choix retenus par la commune,
2. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : « clé de voute du PLU », il traduit le projet du territoire à long terme.
3. Les documents réglementaires :
 - ☐ Les OAP qui traduisent les principes d'aménagement sur des quartiers spécifiques,
 - ☐ Le règlement qui détaille les modalités d'occupation des sols,
 - ☐ Le document graphique qui spatialise les différentes zones du territoire ; urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles.

Et à Castelnau D'Auzan Labarrère ?

Par délibération en date du 19 Décembre 2016, le conseil municipal a prescrit l'élaboration de son PLU afin de définir un document d'urbanisme harmonisé sur les deux communes historiques. La commune travaille actuellement sur la définition des pièces réglementaires de son PLU.

Comment participer ?

La concertation est menée en parallèle de l'élaboration de l'étude, jusqu'à l'arrêt du PLU par le conseil municipal, les moyens mis en place par la commune sont :

- * un registre mis à disposition à la mairie pour recueillir vos observations sur le dossier,
- * il est possible d'écrire directement au Maire afin de lui faire part de vos remarques sur le projet,
- * une réunion publique a été organisée le 04/07/2018 afin de présenter le projet du territoire (PADD),
- * les documents d'étude consultables à la mairie ou sur le site de la mairie : <http://auzaninfo.wixsite.com/castelnaudauzan>,
- * une enquête publique sera organisée, probablement septembre / octobre 2019



TRAVAUX & RÉALISATIONS

→ Rue des Ecoles

Des aménagements ont été réalisés tenant compte à la fois de l'esthétique, de l'accessibilité, mais aussi de la sécurité pour nos plus petits, de plus un abri bus a été installé.

4



→ Avenue Maréchal Foch

Ce projet prévu l'an passé, mais décalé pour des raisons administratives, vient de se terminer.

Il amène un service déjà apprécié par de nombreux utilisateurs.



→ Toiture Médiathèque



La réfection de ce bâtiment est un besoin s'inscrivant dans notre politique de sauvegarde du patrimoine.



→ Salle du 3° Age

La salle communale du « Club des Aînés » récemment restructurée, apporte maintenant tant en accessibilité qu'en commodité, un supplément de confort.

Cimetière de Labarrère ←

Mise aux normes accessibilité, avec place de parking handicapé près du portail d'entrée, conformément aux règlements en vigueur au cimetière de Labarrère.

En trois années nous avons déjà réalisé trois cimetières sur les six que compte notre commune.

En 2019, c'est celui de Rieupeyroux qui est envisagé



→ Échelle église Ste Madeleine

Mise en sécurité de l'accès au clocher avec l'installation d'une échelle à crinoline et mise en conformité du réseau électrique du système des cloches à l'église Sainte Madeleine.



Poutre église d'Arech ←

Changement d'une poutre de soutien au clocher de l'église Saint Martin d'Arech.

PROJETS 2019

Le permis de construire des sanitaires publics de Labarrère est obtenu, les travaux vont démarrer.

Le permis de construire du local associatif de Labarrère intégré au bâtiment de la Mairie, vient d'être déposé, nous activerons les travaux dès son obtention.

En éclairage public, le dossier de l'avenue de la République est prêt, il ne reste qu'à l'entreprise de commencer les travaux. Nous avons rajouté récemment dans le programme l'impasse des Bains

Douches, la route de Bouau et la route de Castéries.

Un regret, malgré les subventions acquises et le financement en place, notre piscine municipale, pour des raisons techniques, ne pourra être réaménagée que pour mai 2020. Les travaux commenceront donc sitôt la saison 2019 terminée.

Nous sommes bien avancés sur le projet de place devant la Mairie, avec les rues adjacentes. Si toutes les subventions que nous espérons nous sont notifiées dès les

printemps, nous pensons bien voir ce chantier démarrer dernier trimestre 2019. L'autre condition, étant bien entendu la démolition de l'ilot existant qui doit se faire impérativement en amont.

Des travaux d'amélioration et de rénovation sont projetés aux pavillons, aux arènes et au bâtiment médiathèque.

FISCALITÉ-FINANCES



6

Tous nos projets 2019 (2 millions d'euros) seront financés :

- par des opportunités particulières: subventions bonifiées du fait de la Commune Nouvelle.
- par de l'autofinancement: réserves propres accrues ces dernières années.

Je tiens à préciser que ces 2 millions d'euros d'investissements lancés sur 2019, rentrent entièrement dans ce cadre de financement.

Ils n'auront donc pas d'impact sur nos taux d'imposition communaux, ni pour cette année ni pour celles à venir.

Pour rappel, le Conseil Municipal a voté lors du budget 2018 une diminution de ses impôts communaux de 2%, appliquée sur vos taxes foncières et votre taxe d'habitation.

P. BEYRIES



Le service des impôts vous informe

LE PRELEVEMENT DE L'IMPÔT A LA SOURCE

En janvier 2019 entrera en vigueur le **prélèvement à la source (PAS)** pour l'impôt sur le revenu. Ce nouveau système n'impacte pas la méthode de calcul de l'impôt actuelle ni son montant mais son mode et sa fréquence de collecte

→ QU'EST-CE QUE CELA CHANGE POUR LES REVENUS DES RETRAITES ?

D'un point de vue administratif, pas grand-chose. Les contribuables à la retraite continueront de recevoir une déclaration d'impôts sur le revenu qu'il faudra remplir et renvoyer à l'administration. Cette même administration communiquera directement le taux de prélèvement à la source obtenu à la Caisse de retraite qui commencera à **prélever l'impôt chaque mois sur leur pension à partir de 1^{er} janvier 2019**.

Si vous n'êtes pas imposable, rien de change pour vous: vous n'aurez aucun prélèvement

→ LE PRELEVEMENT A LA SOURCE DES REVENUS DES INDEPENDANTS (dont AGRICULTEURS) ET REVENUS FONCIERS

Dans le cadre du prélèvement à la source, les indépendants, micro-entrepreneurs et travailleurs non salariés ainsi que les bénéficiaires de revenus fonciers régleront leur impôt sur le revenu chaque mois ou chaque trimestre à travers des acomptes calculés par l'administration fiscale, et prélevés automatiquement.

Point fondamental: les montants payés **correspondront à l'impôt de l'année en cours, et non de l'année précédente**.

Le nouveau système de prélèvement à la source autorise le professionnel indépendant (et le bénéficiaire de revenus fonciers) à modifier en cours d'année le montant de ses acomptes, par exemple pour anticiper une forte variation de revenus.

→ COMMENT S'APPLIQUE LE PRELEVEMENT A LA SOURCE POUR LES SALARIES ?

L'impôt sera **prélevé à la source par le tiers versant les revenus** (employeur, pôle emploi, caisses de sécurité sociale... etc) en fonction d'un taux de prélèvement calculé et transmis par l'administration fiscale. La mise en place du prélèvement sera automatique.

L'administration fiscale reste votre interlocuteur unique pour tout ce qui concerne l'impôt sur le revenu.

Pour plus d'information sur le prélèvement à la source:

- ◆ consultez le site www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source
- ◆ Consultez votre espace personnel sécurisé sur le site www.impots.gouv.fr
- ◆ Contacter l'administration fiscale au 0811 368 368 (coût 0,06 € / min + prix appel) ou en appelant le numéro non surtaxé dédié qui sera mis en place à compter du 1er janvier 2019

ADRESSAGE

La mise en place de la nouvelle numérotation vient de commencer.

Fabien Clarac contractualisé par la mairie est chargé de cette mise en place.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous:

- Murs de maisons,
- Piliers de portails,
- Création en campagne d'un nouveau support (toujours fourni dans ce cas là par la mairie),
- Positionnement privilégié sur les panneaux des « lieux-dits » déjà existants,
- Boîtes aux lettres.

Rien n'est figé, tout se discute sur le choix de ce support, et c'est la mairie qui arbitrera avec vous s'il y a litige.

Réservez à Fabien le meilleur accueil...



DÉLIBÉRATIONS

N°	DATE	OBJET
2018-022	05/07/2018	Consultation Maîtrise d'Œuvre: Aménagement place de l'hôtel de ville - rue des cornières et ses cornières - rue d'Artagnan - rue Victor Hugo - rue du 19 mars 1962 - rue du stade
2018-023	05/07/2018	Convention occupation du domaine public pour le Sictom du secteur de Condom
2018-024	05/07/2018	Convention maintenance des hydrants avec le Syndicat Armagnac Ténarèze
2018-025	23/08/2018	Choix Maîtrise d'Œuvre / Aménagement place de l'hôtel de ville - rue des cornières et ses cornières - rue d'Artagnan - rue Victor Hugo - rue du 19 mars 1962 - rue du stade
2018-026	23/08/2018	Marché travaux réaménagement de trottoir avec mise aux normes PMR - avenue Foch
2018-027	22/11/2018	Achat parcelle section 168 AD n°148
2018-028	22/11/2018	Achat parcelle section 168 AH n°323
2018-029	22/11/2018	Locations pavillons périodes 2019
2018-030	22/11/2018	Suppression droit de places
2018-031	22/11/2018	Subvention Comité des Fêtes de Castelnau d'Auzan
2018-032	22/11/2018	Décision modificative n°1 Budget Communal
2018-033	29/11/2018	Consultation maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la piscine municipale
2018-034	19/12/2018	Demande de subventions: Aménagement place de l'hôtel de ville - rue des cornières et ses cornières - rue d'Artagnan - rue Victor Hugo - rue du 19 mars 1962 - rue du stade
2018-035	19/12/2018	Modification tableau des effectifs
2018-036	19/12/2018	Convention centre de gestion: accès plateforme mutualisée de dématérialisation de procédures de marchés publics
2018-037	19/12/2018	Concours du receveur municipal - attributions d'indemnités 2018
2018-038	19/12/2018	Décision modificative n°2 budget communal



ETAT CIVIL 2018

NAISSANCES

BARBE Soana : 17 mai
 BUCCIOL Johanna : 6 janvier
 DRUILLET Vincent : 24 février
 GABARRE BRESSOLLES Djuliane:
 6 octobre
LAFFONT de COLONGES
Pierre : 14 janvier
 LAGES Kaëline : 12 mars
 MATTEÏ Mila: 4 août
 OUALLA Wael : 21 mars
 PELLIZZARI Zèeshane : 3 janvier
 PENNINCKX Elias: 17 septembre
ROUILLAN Zoé: 28 novembre
 TURCU David: 14 septembre



DECES

ALLEMANDOU Roger : 19 février
 ARASCO ORNAT Luis: 9 janvier
 BARRERE Simone : 9 février
 BROCA Jacques : 26 janvier
 CABARRY Pierre: 23 juin
 CROCQ Marie Josée: 3 octobre
 DANÉ Odette : 28 février
 DARQUIER Anna: 25 août
 DARZAC Omer: 17 octobre
 DAUBONS Charlotte: 23 juin

DE LUCCHI Yves : 28 mars
 DELANGRE André : 1 janvier
 DONADELLO Edouard: 28 novembre
 DUFFAU Guy : 24 mars
 DUFOURC Jean : 17 février
 FERREIRA Joseph : 28 janvier
 GARBAGE Odette: 8 août
 GASTON Christiane : 20 février
 LALANNE Jocelyne: 3 octobre
 MONLEZUN Henri : 11 janvier
 RENARD Joseph: 1^{er} octobre
 ROUCHALEAU Jean: 11 août
 TONINI Cornelio: 3 septembre

MARIAGES

BIBÉ Sébastien / MASSE Anaïs: 25 août
 DOPPLER Gérald / CUVILLIER Sylviane : 4 mai
 MÉAR Yoann / LENTIN Anaïc: 8 septembre
 NASCIBENE Guy / BIANCOLIN Cendrine : 2 juin
 TICHANE Thibault / BELTRAN Sabrina : 2 juin



Rétrospective 1918

 Mort pour la France



NAISSANCES

BERGOUGNAN Reine: 28 juin
 CAMET Jean: 8 mars
CASTAY Jeanne: 20 janvier
 CASTEL Marie: 31 janvier
 COUSSEMENT Jean Marie: 19 septembre
 DARRÉON Gilbert: 4 février
DARQUIZAN Marie: 10 mars
 DAUGA Germaine: 18 mars
DUCOUSSO Rose: 22 septembre
 FAVRE Georges: 23 avril
 HULOT Germaine: 19 septembre
 JOSEPH Jean Marie: 14 mars
 LALANNE Albert: 12 juin
 LANTIN Albert: 16 décembre
MOLIÈS Georges: 15 mai
 PETIT Solange: 7 avril
 ST AUBIN Christian: 15 janvier
TARRIS Ernest: 13 octobre
 TARRIT Marie: 3 juin



MARIAGES

BIMIER Alger / DUFAU Marie:
 30 novembre
 LABAT Jean / BEZOLLES Angèle:
 10 novembre
 PITOUS Jean / DUDOUX Léonie:
 10 août
 VILLENEUVE Jean / DUGOUJON Louise:
 5 septembre



DECES

ARRIVETS Alban: 30 novembre
 BAUDÉAN Anna: 9 décembre
 BARROS Lucien: 1^{er} mai
BRACH Joseph: 23 juillet
 BORDES Marie: 22 novembre
 BOUÉ Germain: 22 novembre
 CAPGRAND Alexandre: 29 août
 CASSAIGNE Jeanne: 9 mars
 CLAVERIE Robert: 15 mai
 DAMBLAT Jeanne: 2 janvier
 DASPE Jean: 11 octobre
 DAUBAS Joseph: 23 juin
 DAYMAN François: 8 juin
 DESANGLE Victor: 29 mai

DUCAUZE Joséphine: 1^{er} septembre

 DUCOM Armand: 1^{er} juin
 DUCOR Jean: 23 août
 DUCOS François: 18 juillet
 DUCOUSSO Fernand: 18 octobre
DUPIN Jean: 18 février
 DUPOUY Marceline: 8 décembre
 DUPRAT Joseph: 14 mars
ESCALUP Daniel: 16 février
 FERRÉ Gérarde: 12 octobre
 FRAYRET Catherine: 24 mai
GARRAFOT Jean: 8 février
 LABAT Jean: 31 août
LABORIE François: 20 août
 LAGARDÈRE Maria: 26 novembre
 LAYAN André: 10 septembre
 MAUPOMÉ Lucien: 15 mai
MEILLAN Madelaine: 5 décembre
 MILLET Jeanne: 18 avril
 MOURLAN Marie: 29 juin
 RESCOUSSIÉ Paul: 27 novembre
 PÉRÈS Jean: 23 juillet
 PÉRISSET Félix: 5 novembre
 PORTEX Bernard: 21 décembre
 RESCOUSSIÉ Paul: 27 novembre
 SOLIVE Jean: 12 juin
SUBERVILLE Mathilde: 26 décembre
 THÉZAN Justine: 16 septembre
 TRÉMOULET Jules: 27 mars

VOS MAIRIES

MAIRIES - Ouverture au public		
	CASTELNAU & Agence Postale Communale	LABARRÈRE
LUNDI	9 h 00 à 12 h 15	
MARDI	9 h 00 à 12 h 15	
MERCREDI	9 h 00 à 12 h 15	10 h 00 à 12 h 00
JEUDI	9 h 00 à 12 h 15	
VENDREDI	9 h 00 à 12 h 15	14 h 00 à 17 h 00
CONTACT		
Téléphone	05.62.29.23.43	05.62.29.40.30

Secrétariat Mairie
Possibilité de vous accueillir
sur rendez-vous
les après-midis



PENSEZ A VOUS INSCRIRE !

Cette année, la Rencontre des Castelnau
se déroulera Dimanche 28 Juillet 2019 à
CASTELNAU PÉGAYROLS - Voyage prévu sur 2 jours

10

ASSEZ D'INCIVILITÉS...



Nos trottoirs sont de plus en plus souillés par nos amis les bêtes. Ce ne sont pas eux les responsables mais leur maître.

Notre commune fait des efforts de réhabilitation de nos bourgs et seulement quelques propriétaires, par leur manque de civisme, dégradent le bien être de tous les autres.

Tous les utilisateurs des espaces publics, parkings, trottoirs, rues, squares en sont les otages.

Tous y posent les pieds une fois ou l'autre

- Les enfants se rendant à l'école,
- Les clients allant chez les commerçants,
- Les personnes à mobilité réduite ne pouvant éviter ces obstacles,
- Les promeneurs et touristes

Ce manque de civisme devient inquiétant.

Il y a des solutions que chaque propriétaire d'un animal diffuseur se doit de trouver !

Si d'ici quelques semaines, nous n'apercevons pas d'amélioration, nous serions dans l'obligation d'appliquer des sanctions, déjà mises en place dans certaines collectivités. Nous savons que ces faits se produisent en partie dès la tombée de la nuit, ou avant le lever du jour, et il sera assez facile d'en trouver les responsables.

Je compte sur la réactivité des concernés afin de rectifier ces incivilités.

Merci d'avance

P. BEYRIES

DECHETS



➔ Comment bien trier ses déchets ?

Dans le Gers, les déchets qui ne sont pas triés et jetés dans les ordures ménagères sont directement enfouis dans un des deux centres d'enfouissement du département. Chaque année, c'est plus de 65000 tonnes qui sont enfouies, dont une grande partie aurait pu être détournée.

Chez soi, on peut facilement séparer **3 grandes catégories** de déchets produits quotidiennement : **Les ordures ménagères, le verre et le tri sélectif**, à déposer dans les containers adéquats disponible partout dans le Gers.

Où peut-on jeter les autres déchets ?

Il existe de nombreux autres objets ou matériaux que l'on peut éviter de jeter dans les ordures ménagères.

Les **biodéchets** : ils regroupent les déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires), les déchets verts du jardin (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes ...) et les déchets en cellulose (essuie-tout, mouchoir en papier). Ils représentent **un tiers** de la poubelle moyenne d'un ménage.

Comment peut-on les détourner de sa poubelle d'ordures ménagères ? Votre SICTOM et Trigone vous propose 2 solutions simples et naturelles : le compostage et/ou les poules !

Les **ampoules, piles, cartouches, téléphones portables** : ils doivent être déposés dans des containers spéciaux que l'on trouve soit en déchèterie, soit un peu partout, dans les supermarchés notamment (ou tout autre endroit qui vend ce type de produit).

Les **médicaments** non utilisés doivent être ramenés en pharmacie, tandis que les **déchets de soins** comme les aiguilles, seringues ou lancettes doivent être

entreposées dans une boîte jaune spécifique distribuée en pharmacie et déposée en déchèterie lorsque celle-ci est pleine.

Les **déchets d'équipements électriques ou électroniques (DEEE)** comme les réfrigérateurs, machines à laver, sèche-cheveux, ordinateurs, etc. ont un fort potentiel de recyclage. Plusieurs solutions s'offrent à vous : les amener en déchèterie ou les donner à une association qui les réparera pour leur donner une seconde vie, comme le Comptoir Solidaire à Auch.

Les **meubles** : là encore plusieurs solutions, soit les amener en déchèterie soit les donner à une association telle que Valoris ou Emmaüs pour leur donner une seconde vie tout en faisant un geste solidaire.

Les **vêtements** : beaucoup d'associations récupèrent les vêtements (en bon état) mais, même usés ou déchirés, tous les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures peuvent être recyclés, il suffit de les déposer dans les bornes du Relais présentes partout dans le Gers.

La poubelle jaune : Que peut-on y mettre ?

Bouteilles et flacons en plastique



Tous les emballages en plastique



Emballages en carton et papiers, journaux, magazines

Emballages métalliques



trigone
Syndicat Mixte du Gers

EAU - DECHETS - ASSAINISSEMENT



CENTRE DE LOISIRS



*Concours de dessin
« dessines la maison de
tes rêves »*

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), les Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE) de la Communauté de Communes du Grand Armagnac (CCGA) sont des structures éducatives, déclarées auprès des services de la DDCSPP - jeunesse et sports.

L'accueil de loisirs de Castelnau d'Auzan Labarrère, accueille les enfants scolarisés à l'école, le matin, le midi et le soir pendant le temps scolaire.

Nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans lors des vacances scolaires et le mercredi (fermeture le 25 Août et à Noël).

Les enfants participent à différentes animations culturelles, sportives et ludiques.

→ Rénovation des locaux

Les travaux de rénovation ont été entrepris cette année, par la CCGA de mars à juin 2018. La rénovation du rez-de-chaussée a été réalisée par des artisans du territoire, la CAF du Gers a participé au financement des travaux. Les enfants et l'équipe d'animation ont ainsi pu investir les nouveaux locaux le 2 juillet 2018 avant le début des grandes vacances.



mai à juillet 2018 # 3

Le JDC

Au claé, on sait rigoler...!
Publié avec le concours de la Presse des Jeunes www.pressedesjeunes.com

l'été

Bientôt les vacances!

Vous pourrez découvrir les résultats des tournois de foot et dodge ball ainsi que nos reportages et divers articles.

TITRE DE L'EDITO

Dans cette troisième édition du jdc nous allons clore l'année scolaire en beauté!
Vous pouvez y lire : des articles de cuisine, des reportages.

Nous allons aussi vous parler du tournoi de foot et de dodge ball.

Le centre de loisirs est ouvert du lundi 9 juillet au vendredi 5 août, nous vous proposerons des semaines à thèmes avec de nombreuses activités manuelles et sportives, ainsi que des sorties!
Nous vous proposons également un camp char à voile pour les 8/10 ans, du 6 au 10 août.

Bonnes vacances à tous!!

L'équipe du JDC

Remise des prix au tournois de foot.

Enquête, reportage, cuisine, nature, BD...



Avant les tournois sportifs annuels !

Accueil de Loisirs de Castelnau d'Auzan Labarrère

Rue des Ecoles – 32 440

Nous contacter : 09 67 24 24 81 ou 06 27 83 04 06

Par mail : accueil.castelnau@grand-armagnac.fr

GROUPE SCOLAIRE



salle de motricité dans l'enceinte de l'école

Cette année l'école n'a pas les pieds sur Terre ! Les enfants sont dans la Lune ! Ils ont la tête dans les étoiles !

Plus sérieusement, toutes les classes ont décidé de plancher sur l'astronomie. Bientôt, notre système solaire, les phases de la lune, l'axe de rotation de la Terre n'auront plus de secret pour nos jeunes élèves.

En 2019, les familles pourront se réunir pour une soirée costumée (l'occasion de briller, déguisé en Soleil ?) le **samedi 23 février**.

Vous pourrez voir les enfants sur scène **mardi 25 juin**, lors du spectacle de fin d'année, qui fera la part belle au théâtre, en plus de la musique et des chants.

La dernière partie de l'année scolaire sera aussi le moment de sortir un peu de la classe à l'occasion de sorties pédagogiques (cité de l'espace, abbaye de Flaran), et des séances gratuites de natation à la piscine municipale.

MEDIATHEQUE

La médiathèque accueille toujours de nouveaux lecteurs ! Nous comptons actuellement 250 adhérents

Le 21 septembre, dans le cadre du festival départemental Dire et Lire à l'air, nous avons eu le grand bonheur d'accueillir, en exclusivité, au sein de la chapelle de Pibèque, le groupe de renommée nationale « La Main harmonique » pour un concert de musique baroque, sous la direction de Frédéric Bétous. A cette occasion, la municipalité avait installé des éclairages extérieurs pour sécuriser les abords. Sous le chapiteau monté sur le parvis nous avons pu partager, avec la centaine de personnes présentes, le pot de

l'amitié ainsi que les délicieux petits fours. Nous remercions très chaleureusement Sébastien et son équipe pour tous les travaux.

La médiathèque est ouverte les lundi de 14h à 17h et les samedi de 9h à 12h. Le jeudi matin est réservé aux enfants de l'école.

Nous vous rappelons que l'adhésion, la consultation et le prêt sont gratuits.

**Bonne année et
bonne santé
à vous tous !**



VIE ASSOCIATIVE



→ A.D.L.A.

Déjà un an passé avec notre nouveau professeur de fitness Dan Loysier et un bilan très positif : 25 adhérents cette année et nous avons eu le plaisir d'en accueillir six nouveaux au mois de septembre après un arrêt bien mérité au mois d'août.

Chaque jeudi, nous sommes régulièrement une quinzaine à pratiquer le fitness. On transpire beaucoup mais toujours dans la bonne humeur !!!

En janvier 2019, une nouvelle année de fitness démarre. N'hésitez surtout pas à nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé ! En sachant que vous pouvez participer au cours de découverte... Après un petit arrêt pendant les fêtes, les cours reprendront le jeudi 10 janvier à 19h20 au Foyer A savoir que Dan organise également des cours de Hatha Yoga tous les mercredis à 19h15 au foyer.

Toute l'équipe de l'ADLA vous souhaite de passer de merveilleuses fêtes de fin d'année avec vos proches et amis

→ AMICALE DES JOUEUSES DE L' A.B.C.

L'amicale des joueuses remercie toutes les personnes qui nous suivent et nous encouragent tout au long de la saison. Grâce à la venue d'anciennes, de nouvelles et de jeunes joueuses, notre effectif s'enrichit et nous permet d'évoluer positivement vers le haut du classement. L'arrivée de notre nouveau coach nous emmène à nous surpasser à chaque rencontre. Nous le remercions pour cela. Un repas ouvert à tous vous sera communiqué courant 2019.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

Amicalement

Le Bureau de l'AJABC et ses joueuses





→ AUZAN BASKET CLUB

Comme l'an passé, le club compte 67 licenciés, qui composent les 7 équipes de l'ABC. L'école de basket compte 8 babies et 14 poussines (2 équipes) puis des benjamines, minimes, cadettes et seniors.

Nos bénévoles sont toujours investis pour s'occuper des enfants: Fabrice, Yannick, Jean-Philippe, Philippe, Virginie et Ugo secondé par Manon, Séverine, Emilie et Méline, mais aussi des benjamines et des parents qui sont toujours présents pour encadrer les jeunes babies et poussines.

D'anciennes joueuses de l'ABC et des nouvelles ont rejoint l'équipe des seniors, qui est entraînée cette année par Patrice Bélier. La saison a bien démarré puisqu'elles sont à moitié tableau à la trêve.

Virginie DASPE (présidente) est entourée de Fabrice LALANNE

(vice-président), Patricia BIANCHINI (trésorière) et Arielle COURTECUISSÉ (secrétaire), mais aussi de beaucoup de bénévoles qui participent à la vie du club: goûters, réceptions, buvette, arbitrage, table de marquage. Leurs présences sont essentielles et nous les en remercions.

Une petite nouveauté cette année : les matches 3x3. C'est une petite variante du basket opposant 2 équipes de 3 joueurs sur demi-terrain. Les benjamines, minimes et cadettes ont participé au premier tournoi qui a été organisé à Valence sur Baise, elles ont beaucoup apprécié cette nouvelle pratique et ont très bien représenté leur club. Les minimes ont même remporté le tournoi. Félicitations à toutes les participantes.

L'arbre de Noël a eu lieu cette année le 15 décembre: Un moment toujours apprécié par les plus petits et les plus grands.

Le bureau organise régulièrement des soirées repas qui permettent de faire vivre le club. Là encore les parents mettent "la main à la pâte" et tout se passe dans la bonne humeur.

Lors des matches à Castelnaud, le public est toujours présent et nous avons plaisir de voir des "anciens" du village qui ne manquent pas l'occasion de supporter les équipes Auzanaises. Nous sommes ravis de les accueillir et nous les en remercions.

Si vous souhaitez rejoindre notre club, n'hésitez pas à nous contacter.

Les dirigeants, licenciés et bénévoles de l'ABC vous souhaitent à tous, Auzanais et Labarérois, de très bonnes fêtes et une Bonne Année 2019.





→ BRASS BAND

En créant il y a 1 an le BBG, nous ne nous attendions pas à un tel succès musical autant à l'intérieur du groupe, que devant le nombre de prestations.

En effet, pas moins de 5 concerts pour à peu près autant de répétitions, ce qui donne un aperçu de la qualité des musiciens, et de l'effet que cela peut produire à l'écoute.

Et c'est bien la première satisfaction que nous recherchions: l'originalité, l'homogénéité du groupe, un son et un public...

Maintenant ça y est: nous sommes connus, et nos concerts de Condom, Montréal, L'isle-Jourdain et Labarrère en attestent.

Le point culminant aura été celui de Labarrère où nous avons voulu

axer la soirée sur la découverte d'un Brass Band anglais. Soirée riche en émotion autour d'un repas original. Tous les présents y ont trouvés leur compte, et nous aussi.

Pêle-mêle je tenais à remercier tous les musiciens du Brass, notre directeur musical Damien Saint Marc, la Mairie de Castelnau-Labarrère, les services techniques, Guy Bénac de Labarrère, le restaurant La Pièce de Bœuf, tous les auzannais et labarrérois venus nous écouter, et notre Maire: Philippe Beyries qui au travers de tout le conseil municipal nous permet maintenant d'exister...

Sachez que partout où nous passons, nous sommes le Brass Band du Gers et de Castelnau d'Auzan Labarrère.



Projets:

nous nous produirons le samedi 19 janvier 2019 à la Sainte Cécile de Vic-Fezensac,

→ certainement une première partie du concert de printemps de l'Harmonie de Lannemezan

→ un concert sur Castelnau ou Labarrère avec des virtuoses,

→ la venue d'un Brass Band anglais mondialement reconnu.... un petit peu plus tard

en attendant, je vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année et que la musique adoucisse toujours plus les mœurs...

Pierre JACOMET
Coprésident du BBG

→ CHORALE LA DO RE D'AUZAN LA TÉNARÈZE



membres du bureau

Après une vingtaine d'années de dévouement au service de la chorale, Mme Paule Doppler a passé le flambeau à une nouvelle équipe présidée par M Bouteiller André et dirigée par Mme Gonzalés Claudette.

Suite à un différend concernant le chef de chœur, des choristes nous ont malheureusement quittés pour mener leur propre chemin.

Concernant les nouveaux dirigeants la priorité pour les années à venir est de perpétuer la vie de la chorale et de continuer les événements qui connaissent toujours un grand succès.

Vous aimez chanter !? Venez nous rejoindre au sein de la chorale. *Possibilité de covoiturage.*
Pour tous contacts : 06.08.62.86.98 / 06.32.18.93.33

Dates à retenir

Rencontres inter chorales :

- Dimanche 10 mars 2019 Salle polyvalente
- Dimanche 02 juin 2019 Salle polyvalente

Venez déguster la fameuse poule au pot

Après-midi crêpes: Samedi 09 février 2019
foyer municipal de Castelnau



→ COMITE DES FÊTES DE CASTELNAU D'AUZAN

Le 2 octobre 2018, est né le nouveau comité des Fêtes de Castelnau d'Auzan. En présence de Monsieur le Maire Philippe Beyries, le bureau de l'association était créé :

Co-présidents : Pierrick Pédusaut, Amélie Lalanne

Secrétaires : Béatrice et Clara Jacomet

Trésorières : Mathilde Bourlet, Ophélie Laffargue

Toutes ces personnes se sont retrouvées dans un but précis : dynamiser à nouveau notre village en organisant diverses manifestations. Celles-ci sont toutes motivées et ont la seule envie, que l'on parle de Castelnau d'Auzan comme un village festif, convivial et dynamique.

Le 9 novembre 2018, nous avons invité tous les présidents des associations de notre village à une réunion afin de mutualiser tous nos efforts pour les projets à venir. Après avoir exposé ceux-ci, une discussion s'est ouverte où chacun a pu échanger et donner son avis pour l'organisation de nos prochaines fêtes.

Pour Pâques, nous prévoyons de

faire un week-end festif autour de la salle polyvalente afin que nous puissions faire revenir quelques manèges pour nos enfants. Ci-dessous le programme qu'il nous reste encore à peaufiner, mais nous vous en donnons les grandes lignes.

Vendredi 19 avril 2019 : fête dans les bars du village

Samedi 20 avril 2019 : **1^{ère} fête du Rosé** : en effet, nous souhaitons mettre en avant nos vins de Gascogne et plus particulièrement le rosé qui est très apprécié par notre bureau !! Repas le midi et le soir, Concours de quilles ou pétanque (reste à définir)

Dimanche 21 avril 2019 : Concours de pêche au lac du Coucut, Exposition de voitures et motos anciennes, Concours de quilles ou pétanque (reste à définir), Randonnée, Chasse aux œufs, Midi : repas par l'amicale des sapeurs-pompiers, Soir : repas par l'amicale des joueurs du BARC

Lundi 22 avril 2019 : Vide grenier

Pour la fête du mois de juillet, là -aussi le programme est pas mal avancé et nous mettrons tout en

place pour que les vacanciers et les locaux n'oublient pas ce week-end là !

Avec l'aide financière de la municipalité que nous remercions vivement, nous avons pu organiser notre 1^{ère} manifestation. Le Marché de Noël le 8 décembre au foyer rural. Celui-ci a rencontré un fort succès, enfants et adultes ont été ravis de cette journée. Les exposants présents nous ont assurés que c'était un des plus beaux marchés de Noël de la région. L'organisation était au top même si nous savons les pôles que nous devons améliorer pour l'année prochaine. Nous tenions vivement à remercier Monsieur le Maire, les conseillers, les employés municipaux et tous les bénévoles qui se sont joints à nous pour leur implication dans la réussite de cette journée.

Merci aux auzanais, labarrérois venus nous rendre visite. Cela nous a vraiment motivés pour la suite, nous croyons à cette nouvelle dynamique...

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



→ C.A.C. 32

C'est une saison 2018 très satisfaisante qui s'est clôturée dans la convivialité lors de l'assemblée générale du 3 novembre. Nos coureurs ont effectué 200 compétitions au cours de cette saison. Il en a résulté 6 victoires et plus de 40 places dans les 10 premiers. Les victoires ont été remportées par Roger RABILLON (3), Sébastien BATMALE(2) et Philippe MALLET (1).

Notre course d'ARECH du mois de septembre a connu une participation de presque 80 coureurs venus de tous les départements voisins. Comme à l'habitude convivialité et esprit sportif étaient de mise.

Notre équipe pour 2019 sera composée de Sébastien BATMALE, Manuel PRATAS, Philippe MALLET, Max MOURETTE, Jean-Philippe ADER, Pierre-louis HOUBART, Michel DOUILLY, Thomas LAMBERT-DOUILLY et Roger RABILLON.

N'oublions pas, bien entendu,

tous nos généreux donateurs L'INTERMARCHÉ Cazaubon et AXA Eauze qui participent aux tenues de nos coureurs. LES POTS D'ANNE, les domaines de CAUDE, PELLEHAULT et MILLET, La FERME DE MOUNET, VILLA DRIA et CHATEAU DE BORDENEUVE qui nous aident très efficacement dans l'organisation de notre course.

Évidemment, grands remerciements à la commune et tous ses collaborateurs. Tous ces fidèles seront encore présents en 2019, n'en doutons pas, année qui verra notre association fêter son dixième anniversaire.

Vous pouvez, tout au long de la saison suivre nos coureurs sur castelnaud-auzan-cyclisme.org

Bonne année 2019 à tous les Auzanais Labarrérois



→ COMITE DES FÊTES DE LABARRERE

Lors du dernier week-end d'Août, a eu lieu la traditionnelle fête de Labarrère: un succès toujours au rendez-vous grâce à vous et à l'implication toujours aussi généreuse des bénévoles.



« les Apéritubes » à l'action



Moment de détente

FÊTE DU 8 DECEMBRE

La plus belle fête du 8 décembre se passa en 1900. Tous les décors intérieurs que l'on peut voir tous les ans pour la fête de l'Immaculée Conception, étaient en place.

La foule s'amassait pour cette manifestation et continue encore aujourd'hui à être présente lors de ce rassemblement.



→ FOYER RURAL

Concernant le **FOYER RURAL de Castelnau d'Auzan**, l'Assemblée Générale a eu lieu avec un bilan financier positif et moral aussi malgré les circonstances.

Le **réveillon du Nouvel an** a eu lieu à prix coûtant pour garder à l'esprit de se retrouver ensemble après les manifestations organisées sur le reste de l'année et se souhaiter une nouvelle année.

Les **quilleurs** sont revenus investir le foyer. Ils ont fait le choix de privilégier le développement de leur structure associative locale et non plus de s'affilier à des structures nationales avec perte de reconnaissance et déception grandissante face à leur politique de développement.

Il n'y a pour l'instant pas d'autres sections, mais l'on peut y remédier pour qui le souhaite. Les idées de chacun seront les bienvenues, le meilleur accueil, discussions et organisations y seront réservés.

Face au contexte actuel, où la perte de repères, l'individualisme et le repli sur soi prédominent, nous agissons pour que les valeurs que nous portons vivent et se traduisent dans nos actions : solidarité, respect, tolérance et convivialité.

Des **manifestations** seront à venir : soirées à thèmes, concours de belote, randonnées, rencontres quilles amicales ou classiques.

Il est important que chacun se rappelle le rôle d'un foyer rural dans un village comme le nôtre en évolution certes mais qui reste un milieu très rural ; c'est de rassembler et non de diviser les associations et ses habitants.

Dans l'attente de vous retrouver autour d'une manifestation, nous vous souhaitons

**une bonne et heureuse
année 2019 !**

→ QUILLES

Résultats des compétitions :

Le club de Castelnau d'Auzan a vu **2 de ses joueurs** se qualifier au bout des 5 concours qualificatifs pour le **Championnat de France individuel à Viella** mais ils n'ont pas pu parvenir sur le podium. Félicitations à eux pour leur participation, et à Xavier qui termine 2^{ème} et Tristan 7^{ème} de la compétition espoirs.

Concernant le **Championnat de France par équipes mixte à Vielle soubiran**: **Une équipe masculine** s'était qualifiée et a perdu en 1/4 de finale. Egalement qualifiée, **l'équipe féminine**, au fil des parties, se retrouva en tableau de concours consolante; avant le repas elle était toujours engagée, ayant passé le cap des 1/4 finale. Après la digestion, ce fut plus compliqué mais elle passa l'étape des 1/2 finales et se qualifia pour disputer la finale contre le club de Viella dans le carré d'honneur des finales. La concentration était au rendez vous et avec un peu d'adresse, l'équipe de Castelnau d'Auzan fut déclarée vainqueur ! Après la remise des prix et trophées, l'équipe partagea une tournée avec tous ses joueurs et supporters, et sont allés fêter la victoire aux fêtes de Houeillères. Nous tairons l'heure du retour à la maison après cela, l'on retiendra les bons moments, le beau temps de cette journée et le partage malgré cet esprit de compétitions et à la fin de la journée aussi. Cela porte à la réflexion et doit être un exemple pour nos jeunes, à méditer...

Finale de la Coupe des clubs à Perquie:

Rappelons que le club de Castelnau d'Auzan s'était qualifié pour disputer la **finale du concours complémentaire** (n'ayant perdu qu'une partie) contre le club de Lauræet ; les parties étaient très serrées c'est le club de Lauræet qui s'est imposé sur le score final de 5 à 4.

Les concours d'été se sont bien déroulés malgré une baisse de participants dû au faits d'autres concours aux alentours en même temps; des vacanciers logeant aux bungalows reviennent tous les ans passer des soirées, merci à eux.

La fin de saison fut marquée par un

concours à la mêlée en 4 parties durant la matinée et son traditionnel repas moules frites a ravi tous les convives ; merci au traiteur Cédric.

Remerciements à tous les joueurs et bénévoles pour leur implication dans la vie associative du club et le maintien de manifestations pour faire vivre le village

Pensée pour la perte d'un joueur licencié du club André Lamothe et toute sa famille, à l'issue des compétitions

Concernant cette nouvelle année 2019 :

Le Club de Quilles au maillet de Castelnau d'Auzan a été dissout afin de revenir réinvestir une section quilles au maillet au sein du foyer rural. Voilà le premier changement majeur pour commencer cette nouvelle année 2019.

L'ensemble des joueurs et dirigeants ne se retrouvant plus au travers la gouvernance fédérale où l'esprit plus que compétitif ne laisse place qu'à une élite de joueurs ; où la place des féminines, jeunes et joueurs moyens devenait de plus en plus compliquée. Sans développer la politique tarifaire d'adhésion ayant doublé et frais d'inscriptions et fonctionnement en hausse, qui fut un déclencheur pour une majorité des clubs à revenir aux valeurs de ce jeu.

La totalité du règlement a été revu dans cet esprit-là ainsi qu'un bureau représentatif de cette instance, GERS LANDES pour l'instant. De nombreuses réunions ont eu lieu depuis la fin des compétitions en septembre pour se retrouver et créer une nouvelle structure dirigeante.

Beaucoup soulignent que ce jeu traditionnel gascon n'est pas qu'un SPORT, mais bien une identité patrimoniale, un véritable outil d'animation des villages (parfois le seul) générateur de liens social et de convivialité...

Une compétition doit se dérouler dans un bon esprit, et en toute confiance; la volonté de revenir à ses fondamentaux est à l'origine de ce changement.

Une nouvelle année de compétitions aura lieu mais sous l'égide des Foyers Ruraux avec les changements de règlement et organisation des différentes rencontres en gardant un bon esprit pour être accessible à tous.



→ FNACA

Dates à retenir pour la FNACA et les Anciens Combattants de CASTELNAU D'AUZAN LABARRÈRE, lesquels vous souhaitent **une très bonne année 2019**.

L'Assemblée Générale a eut lieu le samedi 15 décembre 2018 à 11 heures au FOYER en présence de Monsieur et Madame Jean CAPE-RAN, Président Départemental et les élus locaux, suivie d'un repas à la LOUIOTE à 15 euros.

Mardi 19 mars 2019: Messe à 9 heures à la Cathédrale d'AUCH suivie par une cérémonie au Monument aux Morts. Ensuite, nouvelle cérémonie à 12 heures à MONTRÉAL, puis à 17 heures à PARLEBOSCQ.

Dimanche 14 avril 2019: 50^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL (voir programme encadré ci-contre)

Mercredi 8 mai 2019: Fête de la Victoire de 1945 - cérémonie au Monument aux Morts de CASTELNAU D'AUZAN LABARRÈRE, suivie d'un repas amical.

Vendredi 5 juillet 2019: journée « ÉVASION » à MAZIES 81500 GARRIGUES - LES FOLIES FERMÈRES PREMIER CABARRET A LA FERME DE France.



→ Dimanche 14 Avril 2019

Jour des Rameaux

50^{ème} anniversaire du CONGRÈS DEPARTEMENTAL

9 heures:

Messe suivie par la cérémonie au Monument aux Morts.

11 heures:

CONGRÈS DEPARTEMENTAL, 50^{ème} anniversaire de la création de notre Comité Intercommunal, à la salle polyvalente.

Animation et tombola avec Michel Etcheverry et son ensemble.

13 heures:

Apéritif et Repas à la salle polyvalente de Castelnau d'Auzan.

→ LYRE NOUVELLE AUZANAISE

Quelques nouveautés cette année à l'école de musique:

- *Une **classe d'éveil musical** est proposée dès la moyenne section maternelle
- *Un pupitre **accordéon** et un pupitre **flûte traversière** ont été créés.

La direction de l'école de musique a été confiée à Marie-Lise Pierron qui assure aussi les cours d'accordéon et de formation musicale suite au départ de Mathieu Larrieu.

Un projet a été mis en place avec l'ALAE avec des ateliers musicaux le mercredi matin pour permettre aux enfants de découvrir l'univers de la musique

Quelques dates à retenir:

- ***13 décembre**: petite audition de Noël
- ***27 janvier 2019**: concert "Rencontres en chansons" avec la participation de l'ensemble musical de l'école de musique à l'église de Castelnau d'auzan
- ***6 avril**: audition de l'école de musique au foyer municipal de Castelnau d'auzan
- ***21 juin**: fête de la musique à définir.

Toute l'équipe de La Lyre Nouvelle Auzanaise
vous présentent leurs meilleurs vœux .





→ RONDEOU D'AOUZAN « Génération Mouvement »

L'Évènement de cette fin d'année c'est notre salle magnifique et très fonctionnelle. Cela valait bien cette migration au club housse du rugby durant les travaux. Nous remercions beaucoup le club de rugby, malgré la gêne que nous leur avons créé, de leur accueil et de leur grande gentillesse. Nous voici donc dans des locaux flambants neufs, les avis de nos anciens sont unanimes c'est un lieu où il fait bon se rencontrer et passer un moment ensemble. Nous en profitons pour remercier sincèrement notre municipalité et son maire pour ce local qui devient un formidable outil de rassemblement et de bien vivre. Merci aux employés communaux qui sont intervenus avec toujours un sourire réconfortant ; L'activité du club a cependant perduré durant cette période de travaux: Vide grenier cet été autour du Lac bien réussi et une bonne participation. La Gymnastique a repris avec un nouveau moniteur, les effectifs sont en hausse. La vie du club a repris avec la Belote, les lotos et la venue du pédicure.

Sur cette deuxième partie de l'année une diététicienne est venue plusieurs lundis apprendre à bien manger: chaque groupe a confectionné le repas pris en commun

ce jour là.

L'informatique s'est installée et plusieurs personnes semblent intéressées ; la démonstration et la manipulation se fait en général tous les mardis.

Nous avons organisé l'inter club de belote et participé au concours départemental.

La grande sortie du 22 Septembre en covoiturage fut la route de la Transhumance, nous étions une vingtaine au rendez-vous à Laujuzan, où nous avons attendu les moutons avec une animation par un groupe folklorique, qui a aussi animé le repas et organisé une danse d'antan avec le public. Puis les plus sportifs ont suivi à pied le troupeau jusqu'à Toujouse . Un petit village de production artisanale avait été organisé sur place. Chacun a apprécié avec enthousiasme cette belle journée (à refaire).

Reste maintenant à finir cette année 2018 **par l'assemblée générale qui aura lieu le 26 janvier 2019 à 11h** avec le traditionnel repas mais aussi la vente des cartes pour la saison 2019.

Pour 2019 les projets sont multiples, l'animation des mardis : Belote, Loto, Pédicure, Gymnastique, Informatique, sera reconduite. En projet: Une sortie à Marquèze dans les Landes. Avec l'inter-club une journée belote et

une journée randonnée seront organisées sur Castelnau. Pour Pâques nous réorganiserons le vide grenier à la salle polyvalente. Nous essaierons de répondre favorablement à toutes les idées ou envies que les adhérents voudront bien nous faire connaître. Nous attendons enfin impatiemment tous ceux qui ont envie de nous rejoindre pour organiser avec eux et pour eux les activités de 2019.

Pour le repas s'inscrire avant le 18/01/2019 téléphone : 06 71 19 46 60



→ ST HUBERT LABARREROISE

En ce samedi 24 novembre 2018 une belle matinée d'hiver température fraîche mais chaude ambiance.

En effet, les 3 sociétés de chasse ont collaboré ensemble sur la vallée de l'Izaut, entre la propriété du Peyra et celle de Homtambère.

Je remercie les 64 participants qui par leur implication ont permis de prélever 8 sangliers sur les 25 à 30 levés par les 28 chiens des meutes présentes.

Bon travail aux chefs de lignes Nico Patrice et Bruno pour la sécurité.

Tout ceci s'est terminé par un simple apéro bien convivial sur notre petite commune

merci une fois de plus aux 2 sociétés de Castelnau pour cette journée.



→ DES RACINES ET DES GRAINES



Pendant ce dernier semestre, des Racines et des Graines ont rajeuni: 13 nouveaux jeunes membres forment une joyeuse bande pour les cours de dessin.

Les Bourses aux plantes et graines automnales, la 1^{ère} Foire d'automne et les 10 ans du Salon du Livre et de l'Art ont également émaillé ce semestre.

2018 n'est plus, vive 2019... Pour son 1^{er} semestre nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} week-end d'avril pour BIOZAN, nos Bourses aux plantes et graines de printemps 1^{ers} samedis d'avril, mai et juin; nos ateliers du jeudi et vendredi. Vous trouverez tous les détails sur notre site: auzan-nature-culturel.jimdo.com

Toute l'équipe ce joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette Nouvelle Année.

Maithé Lacour

→ RUGBY B.A.R.C.

Les perspectives prévues à l'issue de la saison dernière sont bien là. Le groupe s'est étoffé: Plus de 35 joueurs qui se donnent à fond, participent aux entraînements (*voir photo*) et obtiennent des résultats encourageants. Des points pris lors de toutes les rencontres, domicile ou déplacement, qui laissent présager d'une future qualification au printemps.

Le BARC arbore ses premières vraies couleurs (*voir photo*) avec 2 jeux de maillots offerts par nos sponsors.

Pas mal d'animations à venir avec une journée 'tue cochon' fin janvier, un repas pour les fêtes de Pâques organisé par l'amicale des joueurs, et des repas de soir de match ouverts à tous les supporters.

Quand on parle repas et festivités, on ne peut qu'avoir une énorme pensée pour "JOS" disparue bien trop tôt cet automne et qui nous laisse bien seuls dans ce club house, cette cuisine qui fonctionnera demain avec ses recettes élaborées par les "cuistos du BARC".

"Jacquot" aussi nous a quitté et le connaissant il suit le BARC depuis en haut et doit se réjouir du renouveau.

Le BARC vous souhaite une bonne année 2019 et vous donne rendez vous au bord des terrains pour les joutes futures qui dureront le plus tard possible ...

Sportivement,

le BARC



LA GAZETTE AUZANO-LABARRÈROISE

Les plaintes recueillies de tradition orale constitue un corpus foisonnant et méconnu pour l'étude des rapports entre justice et société à l'époque moderne. Recueillies depuis le XIX^e siècle auprès des chanteurs issus de milieux ruraux le plus souvent modestes, elles ont préservé le souvenir de faits divers locaux. Le thème de la criminalité est omniprésent dans ces chansons, qui racontent pour beaucoup des récits d'homicides. La confrontation entre ces sources issues de l'oralité et les archives écrites de l'époque moderne - en particulier les procédures criminelles - permet de dégager deux discours différents et complémentaires sur la société. C'est pourquoi nous vous proposons dans la continuité des derniers bulletins municipaux de prendre connaissance de la chanson issue de « l'Affaire du Béret »:

LE CRIME DE CASTELNAU D'AUZAN (1923)

En France et dans tous les départements
Ce n'est que vols et crimes terrifiants
C'est à douter de l'existence de Dieu.
Chaqu' jour amène un crime odieux.
Les hommes devien't de plus en plus méchants.
Témoin le crime de Castelnau d'Auzan
Où une brute sanguinaire et sans nom
A coups de fusils massacra ses patrons
Qui l'occupaient depuis trois ans passés
Comme valet dans la ferme du Fresquet.

Refrain

**Hommes sans cœur
Qui ensanglantez la France entière
Sur cette terre
Le vie n'est faite que de douleurs
Vision d'horreur
Pour ces trois innocents petits êtres
Qui du bien être
Sont tombés dans le plus grand malheur**

C'est l'heure du diner pour ces braves travailleurs
Après avoir rempli leur dur labeur
On s'met à table, il manque le valet
Il est dans la pièce à côté.
On s'impatiente. Il arrive, le voici
Il apparaît armé de deux fusils
Alors crépitent les détonations
Semant la mort au sein de la maison
Ce fut d'abord le père qui tomba.
Les grands parents, puis la mère s'écroula.

(Au refrain)

N'ayant plus rien dans son arme meurtrière
Il frappa rudement le petit frère
En lui disant: je reviens pour te tuer.
Mais le pauvre gosse affolé
Se sauva, tandis que de dessous la table
Se montra une p'tite tête adorable
La cadette en voyant tout fini
Monta trouver se p'tite sœur dans son lit
Et vous brav' gens qui travaillez en paix
Ces petits orphelins ne les oubliez jamais

(Au refrain)